Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

SOMMAIRE

Janvier 2026

- L'édito du Président
- L'assemblée générale 2026
- Les indomptables
- Souvenir, souvenirs…
- Découvrir les beignets de Tréguier
- Le coin lecture
- Petites annonces et bons plans

L'édito du Président

Je vous souhaite une excellente année 2026, pleine de bonheur, de santé et de réussite.
Que cette nouvelle année vous donne la force et l'énergie nécessaires pour atteindre vos objectifs.
Ensemble, continuons à œuvrer pour nos ambitions communes et pour le rayonnement de notre association au service de notre beau pays d'Auray.
À la suite de notre Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 22 janvier, qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et joyeuse, le Conseil d'administration nouvellement constitué s'est réuni pour la première fois le mardi 27 janvier.

Cette réunion a permis d'accueillir trois nouveaux membres : **Adeline Le Broc, Alain Harscoët et Renaud Leuvrais**, qui viennent compléter l'équipe 2025.
Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions chaleureusement pour leur implication.

Cette première réunion avait pour objectif l'élection et la mise en place du nouveau bureau.
À l'issue d'un vote à main levée, le Président actuel a été reconduit dans ses fonctions, ainsi que les deux Vice-présidents, les deux Trésoriers et la Secrétaire.
Une nouvelle élue prend également la responsabilité du poste de **Secrétaire adjointe**.

Le nouveau bureau (photos page 9) est donc composé comme suit :
- **Président** : Gérard Leiglon
- **Vice-président** : Yves Audren
- **Co-vice-président** : Philippe Papinot
- **Secrétaire** : Zaya Saout
- **Secrétaire adjointe** : Dominique Martin-Touchard
- **Trésorier** : François Cochain
- **Trésorier adjoint** : Serge Guihaire

Le Conseil d'administration se réunira le mois prochain afin de planifier les travaux sur les bateaux, les sorties en mer ainsi que l'ensemble des rassemblements festifs à venir.
Nous mettrons tout en œuvre pour que l'année 2026 soit belle et agréable pour nous tous.

Gérard Leiglon
Président de l'association **Mod Kozh**

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier

Le président, Gérard Leiglon, présente ses vœux à l'ensemble des participants. Il remercie les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Il remercie ensuite :

- La Mairie d'Auray, représentée par Mr Guillemet, pour la mise à disposition de nouveaux locaux nous permettant d'entreposer notre matériel, et pour les excellentes relations entretenues avec les différents intervenants et particulièrement avec Gaétan Hémon, pendant la préparation de la semaine du Golfe.
- L'association Kaer e Mem Bro de Locmariaquer pour leur don cet été du misainier « Le Meihl Mor ».
- L'Afpa, pour le prêt d'un grand local à Brech en échange des sorties que nous leur proposons.
- . L'AQTA pour on aide et son soutien lors des 10 ans de Mod Kozh
- La semaine du Golfe avec qui notre association a travaillé en étroite collaboration pendant plusieurs mois.

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Bilan des réalisations 2025

- **Semaine du Golfe**

Pour la première fois, Mod Kozh a été chargé de l'organisation
De la semaine du Golfe 2025 au port de Saint-Goustan.

- **Les 10 ans de Mod Kozh**

La fête organisée par Mod Kozh sur 2 jours pour ses 10 ans d'existence a remporté un franc succès. De nombreux bénévoles ont répondu présents et nous avons eu la chance d'avoir de nombreux visiteurs malgré le temps incertain du 2ème jour. Les groupes musicaux ayant participé à l'animation de cet évènement ont été fort apprécié par le public.

- **Participation aux animations de nos partenaires**

nous essayons de participer aux diverses fêtes nautiques des associations partenaires et amis, **Le Forban, Kaer E Mem Bro, Ty Plates, les Vieilles Voiles de Rhuys, Grandes Régates de port Navalo**, etc.

- **Participation au Forum des Associations**

Bilan : distribution d'environ 64 flyers et 3 nouvelles adhésions.

- **Participation aux journées du patrimoine**

Bilan environ 260 visites sur l'Indomptable avec explications des travaux de restauration et animation d'un stand sur un créneau de 4 heures.

- **Arrivée du Père Noël à Saint-Goustan**

Gérard remercie Claude Rioche et l'équipe de bénévoles qui ont réalisé l'éclairage des bateaux et précise que la décoration frisait la perfection. Cependant, le fait qu'un feu d'artifice ait été tiré juste après l'arrivée du Père Noël a généré un flux de visiteurs qu'il était difficile de contenir.

- **Les sorties Mer**

96 sorties ont été effectuée sur l'ensemble des bateaux ce qui représente 446 journées

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Bilan des réalisations 2025 (suite)

➢ **Les sorties Mer (suite)**

Certains adhérents ont bien entendu navigué à plusieurs reprises, notamment les chefs de bord et les équipiers.

Détail par bateau

San Sten :
30 sorties – 118 journées
Tout va Bien :
14 sorties – 47 journées
Sassaroz :
20 sorties – 59 journées
Indomptable :
32 sorties – 222 journées

Ces chiffres incluent la **Semaine du Golfe** (8 jours avec les 4 bateaux naviguant ensemble). Cette expérience est à renouveler en 2027 avec les associations partenaires afin de constituer une flottille encore plus importante.
À ces sorties s'ajoutent :
4 sorties AFPA
9 sorties donateurs
2 sorties avec la mairie
Un grand merci aux chefs de bord et aux équipiers qui ont rendu toutes ces navigations possibles.

➢ **Le Meihl Mor**

Ce bateau nous a été offert en don par l'association Kaer E Mem Bro de Locmariaquer. Il s'agit d'un misainier de Concarneau construit en 1960.
Longueur hors tout : 6,50 m
Tirant d'eau : 1,10 m
Jauge brute : 2.5 t
Gréement : voile misaine + éventuellement un foc
Surface de voilure : 22 m²
Moteur inboard de 18 CV

➢ **Le Sant Sten**

Suite à sa fortune de mer survenue en août 2025, le Sant Sten
est actuellement chez le charpentier qui refait entièrement la quille. Le montant de cette réfection s'élève à 23000 €, non pris en charge par l'assurance. La valeur du bateau avait été estimée à 10000 € et l'assurance a remboursé environ 8000 €. Nous venons de racheter un moteur d'occasion Yanmar au Crouesty d'un montant de 3000 € sachant que nous gardons l'ancien moteur endommagé pour pièces.

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Mod Kozh

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Rapport financier 2025

François Cochain, le trésorier de l'association commente le compte de résultat (tableau ci-dessous) et le bilan (tableau page suivante).

Compte de résultat 2025

CHARGES			PRODUITS		
FONCTIONNEMENT	2024	**2025**		2024	**2025**
600 achat matériel et travaux	1 605.53 €	**5 429.94 €**	707 ventes produits dérivés	3 920.05 €	**4 197.00 €**
605 Sant Sten	2 519.84 €	**2 788.11 €**	756 cotisations	4 646.70 €	**4 554.00 €**
610 Frais de fonctionnement	2 300.15 €	**6 344.78 €**	758 dons	1 126.00 €	**5 471.00 €**
620 autres charges	1 243.30 €	**1 198.55 €**	740 subventions fonctionnement	2 000.00 €	**2 000.00 €**
			autres produits	659.12 €	**1 577.70 €**
sous total fonctionnement	*7 668.82 €*	*15 761.38 €*	*sous total fonctionnement*	*12 351.87 €*	*17 799.70 €*
605 fournitures pour événements	5 662.03 €	**57 360.77 €**	707 ventes lors d'événements	7 671.20 €	**56 779.70 €**
			758 subvention pour événements	3 000.00 €	**22 000.00 €**
sous total événements	*5 662.03 €*	*57 360.77 €*	*sous total événements*	*10 671.20 €*	*78 779.70 €*
681 dotation provisions	2 818.00 €	**16 988.00 €**	781 reprise provisions indomptable		**2 818.00 €**
TOTAL DES CHARGES	16 148.85 €	**90 110.15 €**	TOTAL DES PRODUITS	23 023.07 €	**99 397.40 €**
EXCEDENT d' EXPLOITATION	6 874.22 €	9 287.25 €	PERTE		
102 FONDS ASSOCIATIF "BATEAUX"					
entretien et nav bateaux adhérents	8 218.90 €	**7 071.70 €**	reprise sur provision entretien et nav	9 369.45 €	**8 024.00 €**
travaux exceptionels sur bateaux	1 298.71 €	**6 345.62 €**	reprise provisions travaux except	10 934.82 €	**9 636.88 €**
TOTAL	9 517.61 €	**13 417.32 €**		20 304.27 €	**17 660.88 €**
EXCEDENT "BATEAUX"	10 786.66 €	4 243.56 €			
TOTAL DES CHARGES	25 666.46 €	**103 527.47 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	43 327.34 €	**117 058.28 €**
EXCEDENT	17 660.88 €	**13 530.81 €**	**PERTE**		
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**		
861 Mise à disposition de biens	2 268.00 €	**3 200.00 €**	870 bénévolat	61 182.00 €	**88 902.92 €**
864 personnel bénévole	61 182.00 €	**88 902.92 €**	871 Prestation en nature	2 268.00 €	**3 200.00 €**
TOTAL contributions	63 450.00 €	**92 102.92 €**	**TOTAL contributions**	63 450.00 €	**92 102.92 €**
TOTAL GENERAL	106 777.34 €	**209 161.20 €**	**TOTAL GENERAL**	106 777.34 €	**209 161.20 €**

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Rapport financier 2025 (suite)

Bilan 2025

ACTIF			2025
218	IMMOBILISATIONS		3 236.67 €
310	STOCK PRODUITS DERIVES		2 175.00 €
413	CREANCES		100.00 €
512	BANQUE		39 286.62 €
	Crédit agricole Cpte courant	*17446.64*	
	Crédit agricole livret A	*21673.21*	
	parts sociales	*166.77*	
530	CAISSE		959.91 €
486	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		0.00 €
TOTAL ACTIF			**45 758.20 €**

PASSIF			2025
102	FONDS ASSOCIATIFS BATEAUX		13 530.81 €
	résultat Dd'exploitation 2025	*9287.25*	
	solde du compte bateau fin 2025	*4243.56*	
110	REPORT A NOUVEAU		
	stock début 01/01/2024		2 330.62 €
	liquidités 31/12/2123		4 773.36 €
	(caisse - frais engagés et fonds rlt)		
151	PROVISION pour fonds de garantie		3 236.67 €
	PROVISION Voiles indomptable		7 220.00 €
	PROVISION Sant Sten		9 768.00 €
400	FOURNISSEURS		844.74 €
	navigations à régler		3 280.00 €
487	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
	cotisations 2026		774.00 €
TOTAL PASSIF			**45 758.20 €**

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Cotisation 2027

Le CA a décidé de maintenir le montant de la cotisation à 38 € pour une personne et 70 € pour un couple pour 2027. Cette décision a été adoptée par l'assemblée générale.

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Présentation du Conseil d'administration actuel

Le Bureau

G. LEIGLON

Président

Y. AUDREN

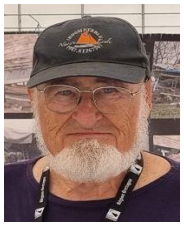

Co-Vice-Président

P. PAPINOT

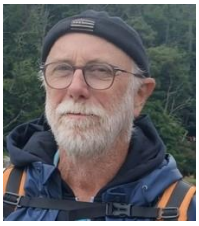

Co-Vice-Président

Z. SAOUT

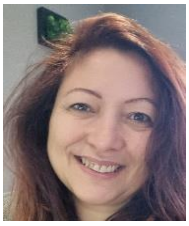

Secrétaire

F. COCHAIN

Trésorier

S. GUIHAIRE

Trésorier Adjoint

Les autres membres du CA

Dominique MARTIN-TOUCHARD

Joseph CARUANA

Pierre BONNEC

Jean-Pierre LE FLOCH

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Présentation du Conseil d'administration actuel

Les membres consultants du CA

F. BARBARY

G. FOURNIER

Claude RIOCHE

C.KERGOSIEN

Le tiers sortant et les démissionnaires du C.A

- Jean-Pierre Le Floch
- Pierre Bonnec
- Serge Guihaire

Adhérents se présentant au C.A

- Adeline Lebroc
- Alain Harscouet
- Renaud Levrais
- Serge Guihaire qui se représente pour un an

La candidature des nouveaux postulants a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Composition du nouveau CA

Le nouveau CA s'est réuni le 27 janvier afin d'élire le bureau qui se compose désormais comme suit :

Le Bureau

G. LEIGLON

Président

Y. AUDREN

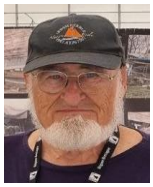

Co-Vice-Président

P. PAPINOT

Co-Vice-Président

Z. SAOUT

Secrétaire

D. MARTIN-TOUCHARD

Secrétaire Adjointe

F. COCHAIN

Trésorier

S. GUIHAIRE

Trésorier Adjoint

Les autres membres du CA

Joseph CARUANA

Adeline LEBROC

Renaud LEVRAIS

Alain HARSCOET

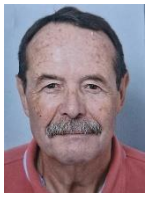

Les membres consultants du CA

F. BARBARY

G. FOURNIER

Claude RIOCHE

C.KERGOSIEN

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Projets 2026

✓ **Réparation du Sant Sten**

Suite au **chavirage du San Sten en août dernier**, les trois équipiers présents à bord ont réagi avec beaucoup de sang-froid et de dextérité, permettant d'éviter le naufrage du bateau. Celui-ci a pu être rapidement vidé. Lors de l'expertise, une mauvaise surprise est apparue : la **quille se détachait du bateau de manière conséquente**. La reprise complète de la quille représente un coût de **23 000 €,** auquel s'ajoutent **9 800 €** pour la réparation du fond, indissociable de celle de la quille.

Malgré la mise en sécurité immédiate du moteur après le chavirage, celui-ci s'est définitivement bloqué. La prise en charge par Groupama s'est élevée à 8 000 €. Un moteur d'occasion a pu être trouvé pour un montant de **3 000 €**
Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des donateurs qui ont contribué à ces réparations indispensables. La remise à l'eau du San Sten est prévue normalement pour la fin février. Nous avons également bénéficié du soutien de la Fondation du Patrimoine, qui nous a contactés via notre site internet. Si cette aide n'est pas financière, elle se traduit par l'ouverture de leur réseau et de leur carnet d'adresses. Le dossier a été rédigé et transmis, la fondation prenant désormais le relais.

Un grand merci également à **Escale Marine d'Auray** : Serge a réalisé et transmis une « boîte à dons ». De son côté, **All' Océan** offre une marinière aux **100 premiers adhérents** qui en feront la demande, représentant un don indirect d'un montant de **2 800 €.** À ce jour, **49 marinières** ont déjà été retirées.

Nous rappelons que notre association étant **reconnue d'intérêt général**, les dons ouvrent droit à une défiscalisation.
Les personnes souhaitant contribuer peuvent nous en informer par courriel, par téléphone, ou effectuer un don via notre site internet et notre page Facebook.

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Projets 2026

✓ Trophées de la Rivière d'Auray

Une année sur 2, l'association Mod Kozh organise les Trophées de la Rivière d'Auray. Cette année la date retenue est le 19 juillet 2026 en espérant que la météo sera de la partie..

✓ Formations

Nous allons mettre en place des formations comme : Chefs de bord, équipiers, météo, lecture de cartes marines, matelotage, VHF fixe et portable avec Kaer, secourisme et secours en mer avec l'association ANSG, etc.
Les ateliers :
Le 4 février : le Tout Va bien et le Sassaroz seront sortis au chantier naval du Bono.
Début février : la peinture du Sant Sten sera à réaliser au chantier Infinity à Baden.
Au mois de mars : Sortie de l'eau de l'Indomptable au chantier Infinity.
Et divers ateliers de ponçage, peinture et vernis les espars et les annexe, ainsi que la vérification de cordages au local de Brec'h

✓ Participation aux fêtes de nos partenaires et amis

Kaer E Mem Bro : qui organise deux fêtes. "*A la rencontre des Vénètes*" deviendra "**Vénètes-Noz**". Elle se déroulera 1 année sur 2 en alternance avec la Semaine du Golfe. Elle aura lieu les **15 et 16 mai. L**a fête « *Huitres, voiles et compagnie* » les 15 et 16 Août.

✓ Sorties en mer

Prochainement nous organiserons une réunion avec les chefs de bord pour établir un calendrier des sorties Mer.

✓ Rencontres festives entre adhérents

Organisation de moments conviviaux pour nos adhérents :
grand pique-nique réunissant nouveaux et anciens, soirée Beaujolais, et autres rendez-vous conviviaux.

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Mod Kozh

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Budget 2026

François Cochain, le trésorier de l'association présente le budget 2026

BUDGET 2026

CHARGES			PRODUITS		
FONCTIONNEMENT					
60	achat matériel et travaux	3 800 €	70	ventes produits dérivés et services	4 000 €
61	Achats & Travaux sur Bateaux MK(asso)	4 500 €	74	subventions : fonctionnement	2 500 €
61	sce extérieur (assurance +locations)	2 400 €	756	cotisations	5 000 €
62	autres frais	3 650 €	758	dons manuels	4 500 €
68	dotation amortissements	720 €	76	produits financiers	350 €
68	dotation aux provisions	2 000 €	78	reprise amortissements	720 €
	SOUS TOTAL	*17 070 €*		*SOUS TOTAL*	*17 070 €*
EVENEMENTS					
60	achats matériel événements	5 200 €	70	ventes lors d'événements	12 000 €
62	services extérieurs événements (musiciens)	3 000 €	74	subventions pour événements	3 000 €
68	dotations aux provisions	6 800 €			
	SOUS TOTAL	*15 000 €*		*SOUS TOTAL*	*15 000 €*
REPARATION SANT STEN					
				reprise provision 2025	9 768 €
61	Achat matériel et travaux	31 268 €	758	cagnote Hello Asso	5 500 €
			74	subventions (ville +AQTA+dpt)	16 000 €
	SOUS TOTAL	*31 268 €*		*SOUS TOTAL*	*31 268 €*
FOND ASSOCIATIF " BATEAUX"					
	Navigation (10€ par adhérent embarqué)	2 322 €	*102*		
102	Entretien (1548€ par bateau adhérent)	4 644 €		reprise provisions cpte bateaux	13 530 €
	réserve affectée aux travaux exceptionels	6 564 €			
	réserve affectée voiles indomptable	7 220 €	*78*	reprise provision voile indomptable 2024	7 220 €
	SOUS TOTAL	*20 750 €*		*SOUS TOTAL*	*20 750 €*
	TOTAL	***84 088 €***		***TOTAL***	***84 088 €***
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
861	Mise à disposition de biens	4 000 €	870	bénévolat	65 000 €
864	personnel bénévole	65 000 €	871	Prestation en nature	4 000 €
	TOTAL	*69 000 €*			*69 000 €*
	TOTAL DES CHARGES	**153 088 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**153 088 €**

Le budget 2026 est approuvé à l'uninimité par l'assemblée générale.

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Le verre de l'amitié … retour en images

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier 2026

Après la clôture de la séance, le président a convié l'ensemble des adhérents présents à partager le verre de l'amitié.
Retour en images…

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Assemblée Générale ordinaire du 22 janvier

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les Indomptables

Cinq bateaux de la « Royale » ont porté le nom Indomptable.

- **Indomptable *n°1*** (1788 à 1805). Vaisseau de deuxième rang, portant 80 canons sur deux ponts.
- **Indomptable n°2 canonnière (1810-1813).**
- **Indomptable n°3 garde cote cuirassé (1877-1910)**
- **Indomptable n°4 contre torpilleur (1933-1942).**
- **Indomptable n°5** Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins **(1976-2005)**

Indomptable n°1 : 1788-1805

Vaisseau de ligne de deuxième rang de la classe « Le **Tonnant** » (architecte naval Jacques-Noel Sané). 35 bateaux de ce type seront construits, l'indomptable est le deuxième de la série..

« Le Robuste » de la classe Le Tonnant, Mis sur cale en 1788 il est lancé à Brest en 1789.

- **Longueur** : 59,26m
- **Maître-Bau** 15,26m
- **Tirant d'eau** : 7,58m
- **2 Ponts**
- **Déplacement** : 3 868 tonnes
- **Equipage** : 860 hommes

Bateau type Trois-mâts carré - 30 canons de 36 livres, 32 canons de 24 livres, 18 canons de 12 livres, caronades de 36 livres.

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les Indomptables

L'indomptable participa aux principales batailles suivantes :

Bataille du 13 prairial de l'an II (28 mai 1°Juin 1794)

Importante bataille navale qui opposa au large de Ouessant les flottes britannique et française entre le 28 mai et le 1° Juin 1794. Sous les ordres du Cv Le Mesle, avec le Barfleur et l'Orion il se distingue en endommageant deux puissants adversaires …

A la fin du combat l'Indomptable ne possède plus que ses mats (les voiles ayant été soufflées par les projectiles anglais). Il est remorqué vers Brest.Il participe en 1796 à la tentative de débarquement en Irlande projetée par Hoche… Le Directoire rassemble une force de 15 000 hommes en vue d'un débarquement dans la baie de Bantry…..C'est un échec.

Bataille d'Algesiras juillet 1801

L'indomptable fera partie de l'expédition de Saint Domingue (1801-1803). Quatre escadres Françaises vont converger et débarquer sur l'ile 32 000 hommes. Sur le terrain c'est un échec….L'ile proclame son indépendance sous le nom d'Haïti . Les colons sont chassés et massacrés. L'indomptable rejoint Toulon.

Vaisseau l'Indomptable, 1790. Aquarelle attribuée à Antoine Roux (poto Musé de la Marine)

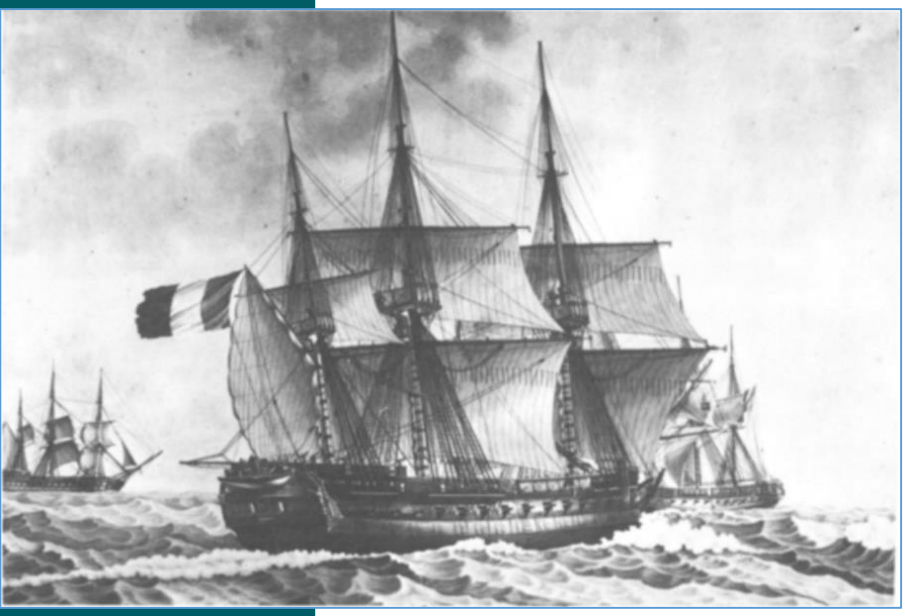

Le contre-amiral Linois reconduit à Toulon trois navires de ligne atteints d'épidémie de fièvre jaune, le Formidable, l'Indomptable et le Desaix.

Le 13 juin 1801, il repart en mer avec les mêmes bâtiments ainsi que la Frégate Muiron pour aller à Cadix se joindre à l'escadre espagnole.

Il a à son bord 1 600 hommes de troupe

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les Indomptables

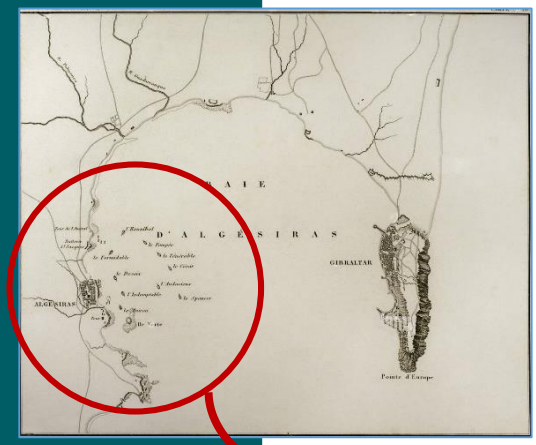

Le 15 juillet, la flotte française mouillée dans la baie d'Algésiras, s'attendait à être attaquée, le lendemain matin. Dans la nuit Villeneuve a débarqué le général de brigade Deveaux avec une partie des troupes, pour armer les batteries de la rade. Le 16, à huit heures du matin, la canonnade a commencé contre les six vaisseaux britanniques, qui n'ont pas tardé à venir s'embosser à portée de fusil des vaisseaux français.

L'indomptable rejoint Toulon.

Combat naval qui a lieu dans la baie d'Agésiras

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les Indomptables

La paix est signée avec le royaume Uni par le traité d'Amiens le 25 mars 1802. Cette paix sera de courte durée. Fin 1804 Napoléon prépare un débarquement en Angleterre, son armée d'invasion installée au « camp de Boulogne » attend le soutien des escadres Françaises de Méditerranée et de l'Atlantique pour traverser la Manche. Le plan est d'attirer le maximum d'unités des flottes britanniques loin des côtes françaises, puis de faire route vers la Manche et Boulogne.
Le 17 janvier 1805, l'escadre de Toulon sous le commandement du vice-amiral Villeneuve appareille pour les Antilles. Cette force comprend onze vaisseaux dont l'*Indomptable* et huit frégates.

Bataille de Trafalgar 21 Octobre 1805

Par chance elle parvient à tromper la vigilance du vice-amiral Nelson passe Gibraltar sans encombre, se renforce au passage de Cadix de 7 vaisseaux espagnols sous le commandement de l'amiral Gravina, puis de deux autres vaisseaux français, et parvient aux Antilles le 13 mai. La flotte de Nelson retardée par des vents contraires pour passer Gibraltar a mis le cap sur l'Amérique.
Le regroupement des escadres de l'Atlantique (Rochefort), du Levant (Toulon) et du Ponant (Brest) pour maîtriser la Manche où croisent deux escadres d'une trentaine de vaisseaux britanniques, et donner le temps de faire traverser la Manche à 150 000 hommes.

Le Fougueux — Le Belleisle — L'Indomptable — Le Santa Ana — Le Royal Sovereign

Ci-contre : peinture de l'Indomptable au cours de la bataille de Trafalgar

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les Indomptables

Fort de ses vingt vaisseaux de ligne, Villeneuve, pourtant pressé par les officiers de l'armée française reste inactif pendant un mois, attendant Ganteaume, qui n'a pas désiré forcer le blocus de Brest en engageant le combat contre les Britanniques.

Le 7 juin, à l'annonce de l'arrivée de la flotte de Nelson aux Antilles, Villeneuve ordonne de reprendre la mer vers l'Europe. L'escadre met cap à l'est le 11 juin. La traversée est éprouvante, les vaisseaux sont usés par des mois de mer, et les équipages sans doute affaiblis par privations et maladies. Une tempête à l'entrée du Golfe de Gascogne affaiblit encore la flotte. L'*Indomptable* perd un mât. Villeneuve refuse d'abandonner l'une de ses plus puissantes unités mais la flotte est retardée et ne parvient pas à rallier Brest avant d'être repérée.

Le 22 juin 1805 l'escadre se heurte à une escadre anglaise de quinze vaisseaux commandée par le vice-amiral Calder au large du Cap Finistère Ce sont les timoniers de l'*Indomptable* qui annoncent les Anglais. Cette bataille appelée aussi «combat des quinze-vingt» est indécise ; Villeneuve ne parvient pas à profiter de sa supériorité numérique. Il perd deux vaisseaux espagnols. Malgré tout la flotte anglaise a été très éprouvée et se trouve en ordre dispersé face au vent, à la merci de la flotte franco-espagnole.

Villeneuve préfère renoncer à l'attaquer et même à forcer sa route vers Brest, craignant la confrontation avec une seconde escadre britannique, celle de l'amiral Cornwallis positionnée devant Brest où attend Ganteaume et l'escadre du Ponant. Villeneuve se réfugie à La Corogne. Enfin après six mois de mer, l'escadre, très éprouvée, mouille en baie de Cadix.

Villeneuve hésite à quitter Cadix : ses capitaines s'y opposent et tous craignent Nelson. Pourtant il a reçu des ordres de l'amiral Decrès, commandant la marine française, de revenir en mer Méditerranée Mais un rapport d'espions signalant seulement six vaisseaux britanniques à Gibraltar, le décide à intervenir.
Le 20 octobre, il quitte Cadix après une rapide préparation de ses navires, et formé en trois colonnes, se dirige sur le détroit de Gibratar. Le soir même, l'Achille signale dix-huit vaisseaux britanniques à leur poursuite dans le nord-est.
Durant la nuit, Villeneuve décide de former sa flotte sur une ligne et de se préparer au combat.

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les Indomptables

L'*Indomptable* est placé au centre de la ligne entre les vaisseaux espagnols *San Justo* et *Santa Anna*, Cette ligne sera coupée en trois : à l'avant par l'escadre de Nelson et en arrière par celle de Collinwood. L'*Indomptable* est engagé successivement par les HMS *Revenge*, HMS *Dreadnought* et HMS *Thunderer*.

L'*Indomptable* quitte le combat à la nuit en même temps que les Espagnols pour rejoindre Rota, alors que la tempête menace. Il recueil les rescapé du Bucentaure, et fait cap sur Rota. A bord se trouvent 1200 hommes (700 de l'équipage et 500 rescapés) .Durant la nuit, il rompt ses amarres et est drossé à la côte. Sur les 1200 hommes 150 auront la vie sauve.

Ainsi s'achève la brillante carrière d'un vaisseau de 80 canons qui du combat de Prairial à Trafalgar a fait noblement son devoir. Il n'aura pas été vaincu par l'ennemi, mais disparu pavillon haut, détruit par l'ouragan.

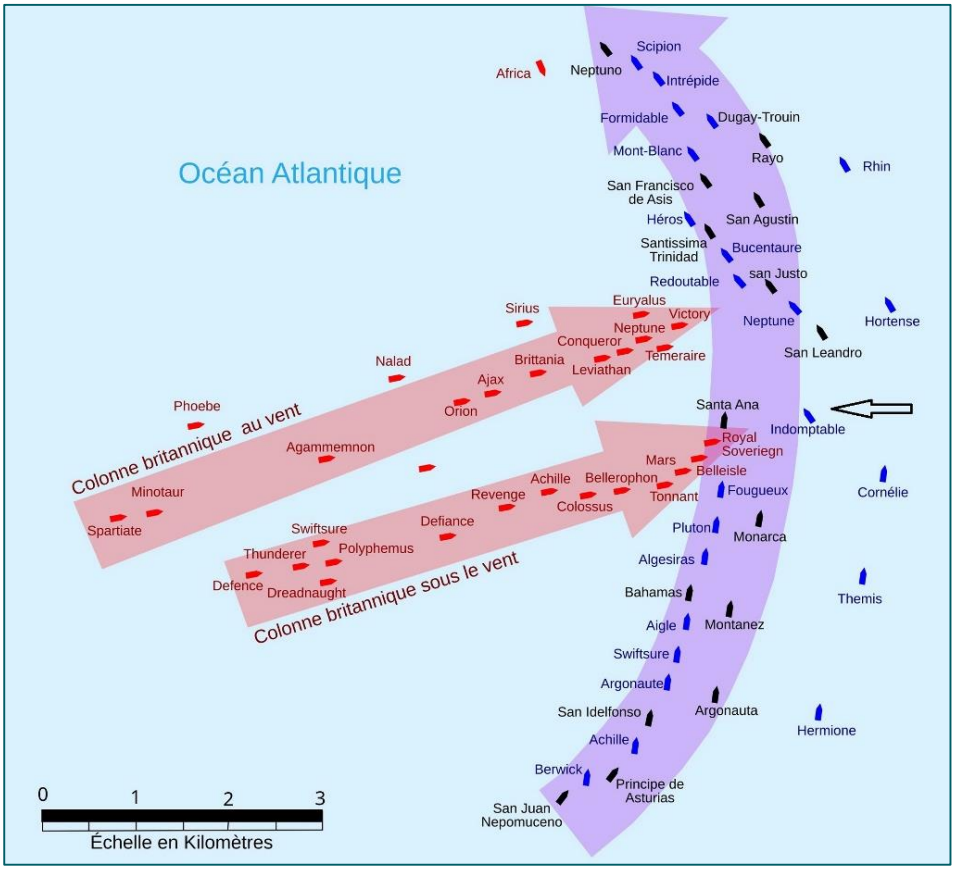

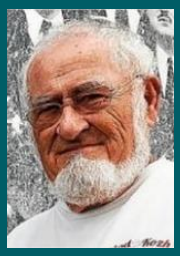

Yves Audren

Sources : Manuel d'Histoire Maritime de la France des origines à 1815 de Joannes Tramond (1922) et Gallica (bibliothèque numérique de la BnF) pour le reste.

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

A partir de février, je me propose ces prochains mois de remplacer « Si St Goustan m'était conté » par :

« Souvenirs ... Souvenirs insolites de ce bon vieux quartier de Saint-Goustan ".

Pierre Bonnec

Saint-Goustan en 2007

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Découvrir

Les beignets de Tréguier

Après le far, le Kouign-Amann et les crêpes, je vous propose de découvrir un dessert breton peu connu ici dans le Morbihan : **Les beignets de Tréguier**

Ingrédients pour une dizaine de beignets

3 pommes

- 3 oeufs
- 3 cuillères à soupe bombées de farine
- 3 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 25 cl de lait
- 5 cl de rhum
- beurre

Temps de préparation : 20 minutes - Temps de cuisson : 20 mn

Préparés avec des pommes râpées et légèrement parfumés au rhum, ces beignets se cuisinent à la poêle avant de passer quelques minutes au four pour obtenir une texture légère et gourmande. Faciles à réaliser, ils régaleront toute la famille au moment du dessert ou du goûter.

1. Éplucher les pommes, les râper finement puis les déposer dans un bol et les arroser de rhum.

2. Dans un saladier, mélanger la farine, les œufs, le sucre et le lait, puis incorporer les morceaux de pomme.

3. Chauffer une poêle y déposer un bon morceau de beurre, puis verser un peu de pâte (une demie louche environ).

4. Faire cuire le beignet des deux côtés puis le saupoudrer de sucre. Réserver.

5. Lorsque tous les beignets sont cuits, allumer le four en position grill et enfourner tous les beignets environ 5 à 10 min afin qu'ils gonflent.

Bonne dégustation
Dominique Martin-Touchard

Mod Kozh

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

Les deux ouvrages ci-après nous sont proposés par Alain Harscoet

SAGESSE DE MARINS, de Philip Plisson

S'il est un monde où pensées, morales et superstitions prennent un sens particulièrement profond, c'est bien celui de la mer. Marins de tout bord, corsaires, navigateurs, travailleurs de la mer et même femmes au port. tous sont aux prises avec cet élément fascinant dont la force impose humilité et respect.

Ce calendrier perpétuel, illustré de près de 400 photographies de Philip Plisson, dont l'amour de la mer et le talent ne sont plus à démontrer, ponctue chaque jour de l'année d'une citation puisée chez les plus grands...

HISTOIRE MARITIME DU GOLFE DU MORBIHAN,

collectif sous la direction de Jacques D. de Certaines

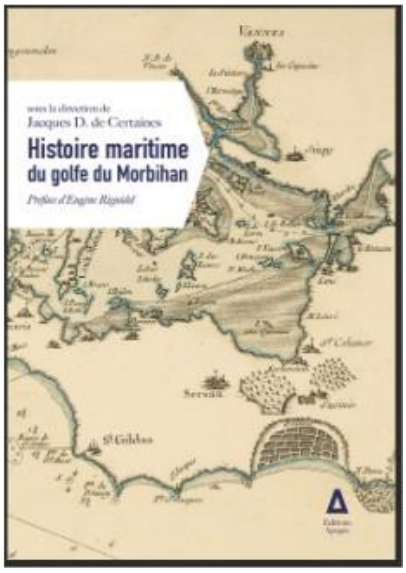

Le golfe du Morbihan, parc naturel régional, membre du club très sélectif des « plus belles baies du monde », est aujourd'hui un des hauts lieux du tourisme littoral.
Mais ses visiteurs, voire certains de ses habitants, connaissent-ils vraiment la riche histoire maritime de cette *petite mer* qui est loin d'être seulement un espace de jeu pour plaisanciers ?

Compiler les travaux existants pour écrire la « saga » maritime du golfe est l'objectif de ce livre.

Alain Harscoet

Mod Kozh Info's

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
À L'ATTENTION DE SES ADHÉRENTS

Association voile à l'ancienne reconnue d'intérêt général

BRETAGNE

P'TITES ZANNONCES et BONS PLANS

Nous vous rappelons qu'ici vous pouvez TOUT vendre… et pas seulement des articles relatifs à la navigation. Par ailleurs n'hésitez pas à nous faire part de vos bons plans ; nous les partagerons dans cette rubrique.

Contact : Dominique (mail : leote95@yahoo.com)

Sac étanche neuf

Vendu par Mod Kozh

25 €

Contact : 06 15 44 88 06

Salopette homme de navigation neuve

Marque Tribord
Taille XL
Excellente imperméabilité

Vendue par Mod Kozh

40 €

Contact : 06 15 44 88 06

Création graphique

Dominique Martin-Touchard

Association Mod Kozh
Adresse : 25 quai Franklin - 56400 Auray Saint-Goustan
Tél : 07.68.37.54.81
mails : modkozhasso@gmail.com et secretairebismk56@gmail.com
www. modkozh.fr